

Douanes : « Nous devons nous mettre au niveau de nos adversaires »

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

28 janvier 2026



À l'occasion de la Journée internationale de la douane célébrée ce lundi 26 janvier, la Direction régionale des douanes de Guadeloupe a placé son action sous le thème « Une douane qui protège la société par sa vigilance et son engagement ». Dans un communiqué, elle a détaillé ses résultats pour 2025 - comme à Deshaies le 28 novembre dernier (photo ci-dessus), où un dispositif coordonné avec la gendarmerie a déjoué un important débarquement clandestin de cigarettes - ainsi que ses saisies record de stupéfiants, de produits dangereux ou de chair de lambis protégés. L'administration a réaffirmé ses missions de protection des populations et de l'environnement, ainsi que son soutien à l'économie locale. Le directeur régional, Olivier Fouque, y saluait « l'action humaine, la coopération et la confiance » comme socle de ce « véritable bouclier » pour l'archipel.

Au-delà des chiffres et des déclarations, quelles sont les priorités concrètes sur le terrain et comment répondre aux défis d'un espace caribéen sous tension ? *Le Courrier de Guadeloupe* a interrogé Monsieur Fouque. Dans ce question-réponse, il détaille les quatre piliers de l'action douanière pour 2026 – sécurité alimentaire, collecte de l'impôt, facilitation du commerce et lutte contre les trafics – et répond sans détour aux critiques sur une prétendue « culture de l'impunité ». Il éclaire également les enjeux de recrutement local et l'indispensable course à l'innovation technologique pour contrer des filières criminelles toujours plus sophistiquées.

Quels sont les enjeux de la Journée internationale de la douane ?

Olivier Fouque : La Journée internationale de la douane est avant tout un moment de valorisation du travail des agents. C'est l'occasion de rappeler que la douane n'est pas uniquement un service de contrôle. Nous intervenons contre les marchandises prohibées, bien sûr, mais nous jouons également un rôle fondamental dans la sécurisation des échanges, la protection des populations et de l'économie.

Pourquoi la vigilance est-elle devenue un enjeu majeur dans les territoires caribéens ?

Nous évoluons dans une société de plus en plus interconnectée, avec une circulation toujours plus rapide des biens, des personnes et des capitaux. Le rôle de la douane est de filtrer ces flux, de leur donner une cohérence afin que ces échanges soient légaux, sécurisés et surtout économiques (NDLR équitables).

Quelles sont les priorités opérationnelles de la Douane en Guadeloupe pour 2026 ?

Elles s'articulent autour de quatre axes principaux. Premièrement, et c'est la priorité la plus importante, la sécurité alimentaire, afin de garantir que les produits importés respectent les normes sanitaires. Deuxièmement, la collecte de l'impôt, qui permet d'alimenter les budgets des collectivités locales et de l'État. Troisièmement, l'accompagnement du commerce international, en facilitant les échanges pour les entreprises respectueuses des règles. Enfin, la quatrième priorité reste la lutte contre les trafics.

Certains estiment qu'il existe une « culture de l'impunité » car les infractions sont toujours plus nombreuses ; en matière de stupéfiants par exemple, les chiffres ne cessent de grossir. En tant que service de l'État en première ligne, comment analysez-vous cette perception et comment y répondez-vous ?

Cette perception ne correspond absolument pas à la réalité du terrain. Les sanctions appliquées aujourd'hui sont extrêmement sévères. Il n'y a aucune clémence en matière de trafic de stupéfiants.

Par exemple, les « mules » encourrent aujourd'hui des peines de quatre à cinq ans de détention, contre seulement un ou deux ans il y a une dizaine d'années. La réponse pénale s'est considérablement durcie et la douane agit en première ligne, avec détermination.

La douane recrute-t-elle localement ? Quels profils et quelles compétences recherchez-vous pour faire face aux défis de demain ? L'innovation technologique change-t-elle

la donne sur le terrain ?

La douane recrute localement, mais la majorité des nouveaux agents sont issus de concours nationaux passés dans l'Hexagone. Cela dit, des dispositifs existent pour favoriser le retour des agents originaires de l'archipel. Je pense notamment à la CIMM, la reconnaissance du Centre des intérêts matériels et moraux. Ce dispositif permet aux agents de la fonction publique ayant des attaches personnelles, familiales ou économiques en Guadeloupe de bénéficier d'une bonification de points lors des demandes d'affectation, afin de revenir plus rapidement dans l'archipel.

Par ailleurs, l'innovation technologique est un enjeu majeur pour nous : drones, exploitation des données, outils numériques... Nous devons nous adapter et nous mettre au niveau de nos adversaires pour rester efficaces sur le terrain.